



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

SAISON 2019/2020

PROCES-VERBAL N° 5

Réunion du mardi 27 août 2019

Président : M. DENIS

Présents : MM.VESQUES-LAWSON- GODEFROY – ORTUNO

Excusés : MM. JEREMIASCH – LANOIX –MARTIN

VILLE LONGJUMEAU

STADE FREDERIC LANGRENAY - NNI 91 345 01 01

M. VESQUES de la C.R.T.I.S. effectuera le contrôle de l'éclairage le lundi 30 septembre 2019 à 20H30.

La C.R.T.I.S. demande de matérialiser les 25 points ; les imprimés seront fournis sur place.

VILLE DE GUYANCOURT

STADE DE L'AVATION - NNI 78 297 03 01

La C.R.T.I.S. demande de fournir une attestation de capacité signée du Maire ou un arrêté d'ouverture au public afin de pouvoir classer les installations susnommées.

VILLE PARIS

STADE CHARLETY NNI 75 113 01 01

Suite à la demande de M. CHAROLAIS, représentant du stade CHARLETY, de procéder à un nouveau contrôle de l'éclairage suite au changement des lampes, M.VESQUES effectuera ce contrôle le lundi 02 septembre 2019 à 21H30.

La C.R.T.I.S. demande de matérialiser les 25 points. Les imprimés seront fournis sur place.

VILLE DE CRETEIL

STADE DOMINIQUE DUVAUCHELLE – NNI 94 028 01 01

Suite à un entretien téléphonique avec M. LAMAND, Responsable du Parc des Sports, le contrôle de l'éclairage prévu le 28 août 2019 à 21h30 **est reporté au jeudi 5 septembre à 21h30.**

M. GODEFROY représentera la C.R.T.I.S. et fournira les documents.

La C.R.T.I.S. remercie M LAMAND de bien vouloir marquer les 25 points de contrôle.

VILLE DE MAGNY LE HONGRE
STADE DE LA SOURDE – NNI 77 268 02 01

Suite à un entretien téléphonique avec M. QUARRE du Service des Sports, dans le cadre d'une confirmation de classement du terrain susnommé au niveau 5 SYE, un rendez-vous a été pris pour le jeudi 29 août 2019 à 10h00 sur place pour le contrôle des installations. Celles-ci devront être accessibles et le terrain doit être en configuration match. M. GODEFROY représentera la C.R.T.I.S. et fournira les documents. M. QUARRE s'est engagé à faire effectuer les tests in situ.

VILLE DE COMBS LA VILLE
PARC DES SPORTS ALAIN MIMOUN 2 – NNI 77 122 01 02

Suite à un entretien téléphonique avec M. MAZURIER, responsable du Service des Sports, dans le cadre d'une confirmation de classement du terrain susnommé au niveau 5 SYE, un rendez-vous a été pris pour le jeudi 5 septembre 2019 à 14h30 sur place pour le contrôle des installations. Celles-ci devront être accessibles et le terrain doit-être en configuration match. M. GODEFROY représentera la C.R.T.I.S. et fournira les documents. M. MAZURIER s'est engagé à faire effectuer les tests in situ.

VILLE DE TORCY
STADE DU FREMOY – NNI 77 468 01 01

Suite à l'entretien téléphonique avec M. ALBE, Directeur du Service des Sports, un rendez-vous a été pris pour le lundi 9 septembre 2018 à 22h00 sur place, afin de contrôler l'éclairage du terrain susnommé dans le cadre d'une confirmation de classement. M. JEREMIASCH représentera la C.R.T.I.S. et fournira les documents. La C.R.T.I.S. remercie la ville de bien vouloir marquer les 25 points de contrôle. Communication de la présente information sera faite à M. ALBE, au club et à la C.D.T.I.S. du District de SEINE ET MARNE.

CLASSEMENT ECLAIRAGE FEDERAL**VILLE DE BOBIGNY (92 (532133))**
STADE AUGUSTE DELAUNE – NNI 93 008 02 01

Mesures relevées par M.JEREMIASCH le 31 juillet 2019.

Total des points : 14027 lux

Eclairage moyen : 561 lux

Facteur d'uniformité : 0,78

Rapport E min/E max : 0,54

Avis favorable pour une confirmation en niveau E3.

VILLE DE PARIS 13^{ème} (75)
STADE CHARLETY – NNI 75 113 01 01

Mesures relevées par M.VESQUES le 08 Aout 2019.

Total des points : 25221 lux.

Eclairage moyen : 1009 lux.

Facteur d'uniformité : 0,90.

Rapport E min/E max : 0,81.

Avis favorable pour une confirmation en niveau E2.

VILLE DE VERSAILLES (78)
STADE PORCHEFONTAINE – NNI 78 646 02 01

Mesures relevées par M.VESQUES le 29 juillet 2019.

Total des points : 9527 lux.

Eclairage moyen : 381 lux.

Facteur d'uniformité : 0,76.

Rapport E min/E max : 0,63.

Avis favorable pour une confirmation en niveau E3.

VILLE DE STE GENEVIEVE des BOIS (91)**STADE LEO LAGRANGE – NNI 91 549 01 01**

Mesures relevées par M.VESQUES le 25 juillet 2019.

Total des points : 10848 lux.

Eclairage moyen : 434 lux.

Facteur d'uniformité : 0,79.

Rapport E min/E max : 0,56.

Avis favorable pour une confirmation en niveau E3.**VILLE DE BONDOUFLE (91)****STADE ROBERT BOBIN – NNI 91 086 01 01**

Mesures relevées par M.VESQUES le 26 aout 2019.

Total des points : 11 587 lux.

Eclairage moyen : 463 lux.

Facteur d'uniformité : 0,88.

Rapport E min/E max : 0,78.

Avis favorable pour une confirmation en niveau E3.**CLASSEMENT ECLAIRAGE REGIONAL****VILLE DE TRAPPES (78)****STADE YOURI GAGARINE – NNI 78 621 03 01**

Mesures relevées par M.DENIS le 26 Aout 2019.

Total des points : 3728 lux.

Eclairage moyen : 149 lux.

Facteur d'uniformité : 0,70.

Rapport E min/E max : 0,44.

Avis favorable pour un classement initial en niveau EFoot A11 (éclairage existant depuis 2015).**VILLE DE MONTROUGE (92)****STADE JEAN LEZER – NNI 92 049 01 01**

Reprise de dossier suite au retour de la C.F.T.I.S..

Mesures relevées par M.MARTIN le 22 juin 2019

Total des points : 5280 lux.

Eclairage moyen : 211 lux.

Facteur d'uniformité : 0,92.

Rapport E min/E max : 0,87.

Avis favorable pour une confirmation en niveau E5.**DOCUMENTS A TRANSMETTRE A LA C.F.T.I.S****VILLE DE FLEURY (91)****STADE AUGUSTE GENTELET N°1 – NNI 91 235 01 01**

La C.R.T.I.S. transmet à la C.F.T.I.S

Les photos du parc de stationnement ainsi que la liaison du parking aux vestiaires.

VILLE DE NOISY LE GRAND (93)**STADE ALAIN MIMOUN – NNI 93 027 03 01**

la C.R.T.I.S. transmet à la C.F.T.I.S :

Les photos des quatre sautoirs remplis de sable et recouverts de gazon synthétique.

CLASSEMENT TERRAIN**VILLE DE MEUDON (92)****STADE MARCEL BEC N°5 – NNI 92 048 03 05**

Installations visitées par M.MARTIN le 19 juillet 2019.

La C.R.T.I.S. donne un avis favorable **pour un classement initial en niveau 6.**